
[Imprimer](#)

Bouygues bâtiment Ile-de-France pressenti pour les travaux de la gare du Nord

Image

StatioNord - qui réunit Ceetrus et Gare & connexions - annonce la désignation, le 1er février, de Bouygues bâtiment Ile-de-France comme « constructeur pressenti » pour réaliser les travaux de transformation de la gare du Nord à Paris.

Un mois à peine après avoir déposé une demande de permis de construire modificatif suite à l'accord conclu avec la ville de Paris en novembre dernier, « le choix du constructeur marque une étape majeure, qui fait entrer le projet dans sa phase opérationnelle », soulignent les maîtres d'ouvrage, Ceetrus et Gare & connexions. Un marché à 600 millions d'euros – sur les 900 millions d'euros du projet total – remporté par l'un des majors français du BTP, « en y incluant l'aménagement des abords de la gare, l'ensemble des honoraires, frais et redevances inhérentes à ce type d'opération », précisent-ils.

Concrètement, les travaux principaux pour la réalisation du nouveau bâtiment (renforcement des fondations de la gare) débuteront au printemps et ceux concernant l'extension du terminal transmanche au deuxième trimestre 2021. « StatioNord et Bouygues bâtiment Ile-de-France entrent dans une phase d'études avec pour volonté de signer le marché de travaux dans les prochains mois », indique StatioNord.

Inauguration en 2025

L'achèvement des travaux « en interface avec les voies ferrées » (passerelles, extension de la dalle du rez-de-chaussée haut) et des circulations verticales entre les gares de surface et souterraine est prévu pour fin 2022. Ainsi, la mise en service des espaces voyageurs du nouveau hall des départs pourrait avoir lieu au cours du premier semestre de 2024, soit avant les Jeux olympiques de 2024. L'aménagement intérieur des étages supérieurs se déroulera entre la fin de 2024 et le début de 2025, en vue d'une inauguration en 2025.

Alors que les travaux doivent s'opérer en site occupé, StatioNord souhaite « un chantier exemplaire, qui réduit au maximum l'impact sur le quotidien des usagers et des riverains ». Cela implique de maintenir l'ensemble des accès et des cheminements dans la gare, d'avoir recours à un mode de construction mettant en œuvre des filières sèches et des aires de livraison, ainsi qu'une plateforme de portage, et, enfin, de réduire les nuisances acoustiques.